

RÈGLEMENT DE LA CRISE FINANCIÈRE : UN EXEMPLE DE COORDINATION INTERNATIONALE

La crise financière mondiale et les mesures prises par les gouvernements et les régulateurs ont soulevé des questions importantes pour l'établissement des rapports financiers des sociétés cotées. Fort de ce constat, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) ont décidé de créer, le 16 octobre 2008, le *Financial Crisis Advisory Group* (FCAG). Composé de régulateurs, de préparateurs, d'auditeurs, d'investisseurs et d'autres utilisateurs des états financiers, ce groupe consultatif a pour tâche de s'assurer que les questions de *reporting* générées par la crise sont examinées de manière coordonnée au niveau mondial.

À ce titre, le FCAG a publié un premier rapport, le 28 juillet 2009, dans lequel il formule une série de recommandations visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des normes comptables internationales. Les principaux domaines abordés dans ce rapport sont : l'efficacité et les limites du *reporting* financier, la convergence des normes comptables et, enfin, l'indépendance et la responsabilité des normalisateurs.

EFFICACITÉ ET LIMITES DU REPORTING FINANCIER

Tout en soulignant, dans un premier temps, l'importance de l'information comptable dans le système financier, le FCAG rappelle à l'ensemble des utilisateurs que les états financiers ne fournissent qu'un instantané de la performance économique et ne peuvent en aucun cas donner un aperçu parfait des développements macro-économiques ni constituer l'unique base au calcul économique des investisseurs. Dans cette optique, le rapport encourage les *Boards* de l'IASB et du FASB à mieux préciser les limites du *reporting* financier dans leur projet de cadre conceptuel, et les entreprises, en particulier les institutions financières, à mettre en œuvre des processus indépendants de vérification des valeurs retenues dans leurs états financiers.

Les membres du FCAG rappellent, au passage, que les normes comptables sur les instruments financiers, sur la consolidation/déconsolidation et sur les informations à fournir sur les risques revêtent une importance particulière pour les régulateurs prudentiels. En parallèle, le rapport incite l'IASB et le FASB à accomplir des progrès significatifs sur la convergence des normes.

CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES

La nature globale des marchés financiers et l'interdépendance des zones géographiques, que la crise a exacerbées, amènent le FCAG à solliciter des gouvernements et de l'ensemble de la communauté économique un soutien actif au projet de développement d'un jeu unique de normes comptables de grande qualité. Les membres du groupe consultatif demandent notamment à l'IASB et au FASB d'utiliser tous les moyens pour réaliser des solutions convergentes entre les normes IFRS et les US GAAP, en cohérence avec le besoin de maintenir, si ce n'est d'améliorer, la qualité des normes. À titre d'exemple, tout en reconnaissant que, sur le sujet des dépréciations, les normes IFRS et les US GAAP ont des points de départ différents, le FCAG encourage les deux *Boards* à aboutir à des solutions communes sur ce thème.

Enfin, le rapport du comité consultatif propose des développements sur le thème sensible de l'indépendance et de la responsabilité des normalisateurs.

INDÉPENDANCE ET RESPONSABILITÉ DES NORMALISATEURS

Cette question apparaît fondamentale si l'on se souvient que l'IASB a publié le 13 octobre 2008, en pleine crise financière, des amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluations » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » qui permettraient le reclassement de certains instruments financiers. Ces amendements répondaient au souhait de réduire les différences entre normes IFRS et normes US GAAP, d'une manière qui permette la production d'une information financière de grande qualité pour les investisseurs à travers les marchés globaux de capitaux. En apportant ces réponses à la crise, l'IASB prenait acte des préoccupations exprimées par les dirigeants et les ministres des finances de l'Union européenne à travers le Conseil de l'ECOFIN, visant à s'assurer que « les institutions financières européennes ne sont pas désavantagées vis-à-vis de leurs concurrents internationaux en termes de règles comptables et d'interprétations. »

Tout en soulignant la rapidité et l'importance des réponses apportées à l'époque par l'IASB, le FCAG souhaite que soient précisément définies les circonstances dans lesquelles il est approprié d'agir sur une base accélérée et que des procédures soient mises en place afin de s'assurer d'une approbation la plus large possible. En complément, le FCAG invite les conseillers politiques à ne pas tenter de prescrire de mesures particulières.

CONCLUSION

Bien que cette dernière recommandation fasse figure de vœu pieux tant la crise financière a eu pour effet de renforcer le niveau d'intervention des États dans l'économie, les travaux du FCAG participent à l'amélioration de l'information financière et, de ce fait, à la restauration de la confiance des investisseurs.

PAPER AUDIT & CONSEIL

222, boulevard Pereire
75017 Paris, France
+33 1 40 68 77 41
www.xavierpaper.com

Xavier Paper
+33 6 80 45 69 36
xpaper@xavierpaper.com

Patrick Grinspan
+33 6 85 91 36 23
pgrinspan@xavierpaper.com